



**DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS**



Service d'accès aux soins (SAS)

Réunion d'information
à destination des industriels de la e-Santé

6 juillet 2023



Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles

Travaux sur les autres fonctionnalités prioritaires

Synthèse



PRÉSENTATION PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS

Contexte

- Hausse de la fréquentation des services d'urgence, avec plus de **21 millions de passages**
- **43%** pourraient être pris en charge par la médecine de ville



Solution : SAS – Plateforme numérique

- Un Service d'Accès aux Soins (SAS), annoncé dans le cadre **du Pacte pour la refondation des urgences et mesure clé du Ségur de la Santé**
- Service fondé sur un **partenariat ville-hôpital** permettant **d'accéder à toute heure à un professionnel de santé** sans se rendre aux urgences

Une plateforme qui s'appuie sur Santé.fr et ayant pour fonctionnalités principales :

Enrichissement de l'annuaire Santé.fr, fondé sur les bases de données nationales proposant une offre de soins exhaustive pour accéder aux informations sur l'offre de soins

Un service **agrégant les disponibilités des professionnels de santé** issues de leurs outils sans s'y substituer

Fluidification de la prise de RDV par les régulateurs pour les patients grâce à un parcours sans couture

The screenshot displays the SAS platform interface. At the top, it shows the search results for 'Docteur Olivier Bettembourg', an Ophthalmologist located at '1 rue Dr et Mme DELMAS, 47000 Agen', with a phone number '+33058763859'. Below this, there is a 'MODE CARTE' button and a map of the area. A 'RELANCER LA RECHERCHE' button is also visible. The main part of the interface is a calendar showing availability for 'Aujourd'hui' (today). The calendar is organized by day (Ven, Sam, Dim) and time slots (17h30, 08h00, 08h30, 10h00, 10h30). Availability is indicated by green circles. A detailed view of the 'Docteur Olivier Bettembourg' profile is shown, including his address and phone number, and a grid of availability slots for today, with a 'Voir plus' button.



➤ **En cours :**

- Tour de France des SAS par la Mission d'accompagnement à la généralisation avec des déplacements en cours dans chaque région.
- Arbitrages en cours sur le décret SAS

➤ **En prévision de la période estivale :** communication sur le bon usage du 15

- Cible : grand public
- Périmètre : Besoin de soins urgents – y compris avant tout passage aux urgences (comme pour l'été 2022) ; Besoin de soins non programmés
- Rappel du parcours-cible : 1- appel au médecin traitant ou autre offre déjà connue de l'utilisateur / 2- cartographie SNP / 3- service d'accès aux soins (en 3ème intention pour éviter le risque de trop forte sollicitation)

➤ **Objectif PPG fin d'année 2023 :** généralisation du SAS

➤ **2024 :** développement de nouvelles filières



LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS : UN SERVICE SOCLE DE LA DOCTRINE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ



Améliorer l'accès à la santé
pour les personnes
et les professionnels
qui les orientent

ACCÈS À LA SANTÉ



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS



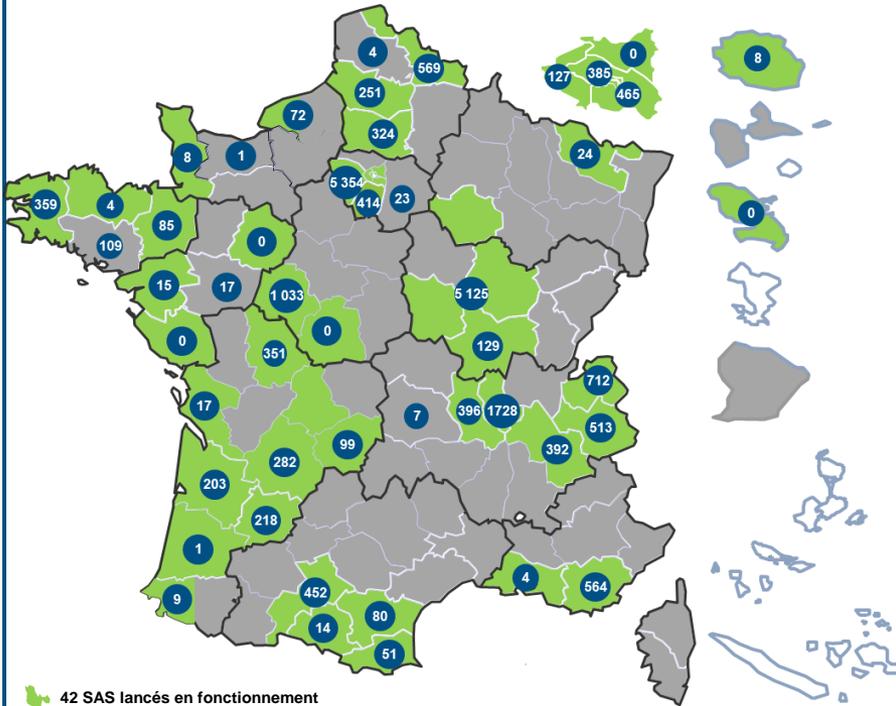


FOCUS SUR LES USAGES AVEC LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS

CHIFFRES CLÉS

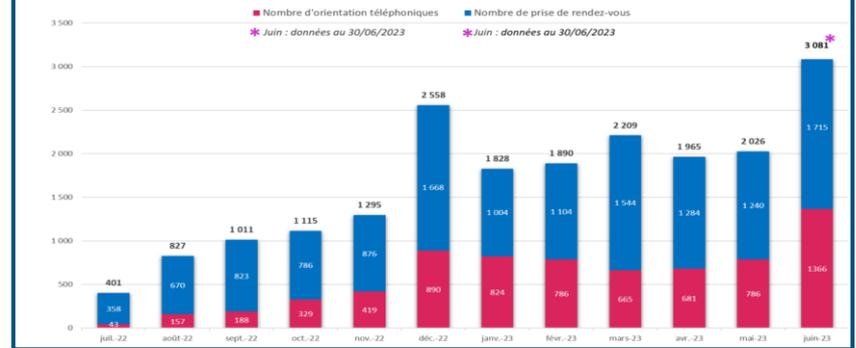
- Nombre de recherche SAS en moyenne par semaine : **3 802** (vs 2 800 déc. 2022)
- Nombre de professionnel de santé participant au SAS : **5 030** (vs 1 940 déc. 2022)
- Nombre total d'orientation (depuis juillet 2022) : **20 206** (vs 5 336 déc. 2022)
- Nombre de régulateurs : **1 814** (vs 1 030 déc. 2022)

Suivi des orientations depuis juillet 2022

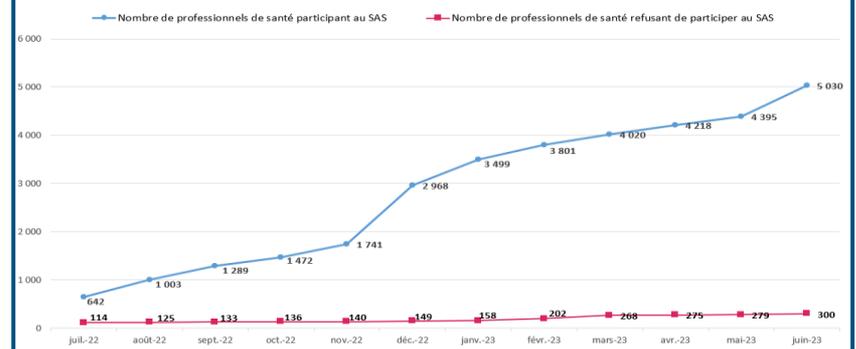


*Statut au 30/06/2023

Evolution du nombre d'orientation depuis la plateforme numérique



Evolution du nombre de professionnels de santé participant au SAS



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS





FOCUS SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA CONNEXION VIA PRO SANTÉ CONNECT

L'authentification via **Pro Santé Connect** devient le **moyen de connexion privilégié** à la plateforme numérique SAS pour les régulateurs/OSNP. Pour ce faire, chaque régulateur/OSNP doit disposer d'une carte CPX nominative et de l'équipement nécessaire.

L'ANS accompagne les SAS dans l'acquisition du matériel nécessaire et mène une **campagne de sensibilisation afin d'inciter à l'usage**.

Équipement

Statut d'avancement de l'équipement des régulateurs dans les **42 SAS actifs en juin 2023** :

- **32 SAS actifs** (vs 15 en déc. 2022) ont finalisé l'équipement des régulateurs/OSNP : 09, 17, 19, 21-58, 24, 29, 31, 33, 35, 37, 38, 42, 44, 47, 57, 59, 62, 69, 71, 73, 74, 75, 76A, 76B, 78, 80, 83, 86, 92, 94, 972 et 974.
- **10 SAS actifs** (vs 6 en déc. 2022) ont effectué les commandes pour leurs régulateurs/OSNP : 10, 11, 13, 22, 40, 66, 72, 77, 87, 91



Utilisation

Au sein des **42 SAS actifs**, **32 SAS sont équipés**, sur la période avril-mai et juin 2023, on recense qu'en moyenne **18 %** des régulateurs/OSNP se connectent via Pro Santé Connect :

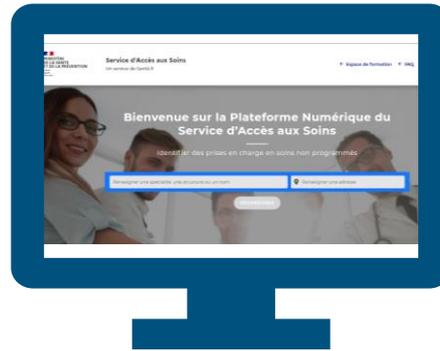
- **12 SAS** l'utilisent majoritairement (> 50%) : 17, 19, 21-58, 31, 37, 38, 62, 74, 83, 86, 94, 974
- **2 SAS** l'utilisent partiellement (entre 25 et 50%) : 29, 71
- **18 SAS** l'utilisent marginalement (< 25%) : 09, 24, 33, 35, 42, 44, 47, 57, 59, 69, 73, 75, 76A, 76B, 78, 80, 92, 972
- **10 SAS actifs** sont en attente de la réception des cartes suite à leur commande : 10, 11, 13, 22, 40, 66, 72, 77, 87, 91

On observe une évolution de l'usage liée à l'**accélération de l'équipement des régulateurs/OSNP**. L'**accompagnement de proximité** mis en place permet d'augmenter la connexion via Pro Santé Connect.

En septembre 2023 la connexion PSC pour 10 SAS démarrera et se poursuivra jusqu'en décembre pour l'ensemble des SAS démarrés.



DÉMONSTRATION DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS



Démonstration



Vos remarques – vos questions ?



MODALITÉS DE TRAVAIL AVEC LES ÉDITEURS

Les travaux menés sur le **chantier interopérabilité** ont été priorisés afin de déployer les fonctionnalités socles rapidement, à savoir **l'agrégation de créneaux de disponibilités** ainsi que **la prise de rendez-vous** par le régulateur pour le compte du patient dans les solutions logicielles éditeurs.

Des travaux sont engagés pour **fluidifier le parcours du régulateur et compléter l'offre de soins** mise en visibilité sur la plateforme.

Mise en visibilité de l'offre de soins

PS libéraux à titre individuel, SOS Médecins, structures (CPTS, MSP, CDS)

Fluidification du parcours régulateur

LRM/PTF SAS

AGRÉGATION DE L'OFFRE DE SOINS

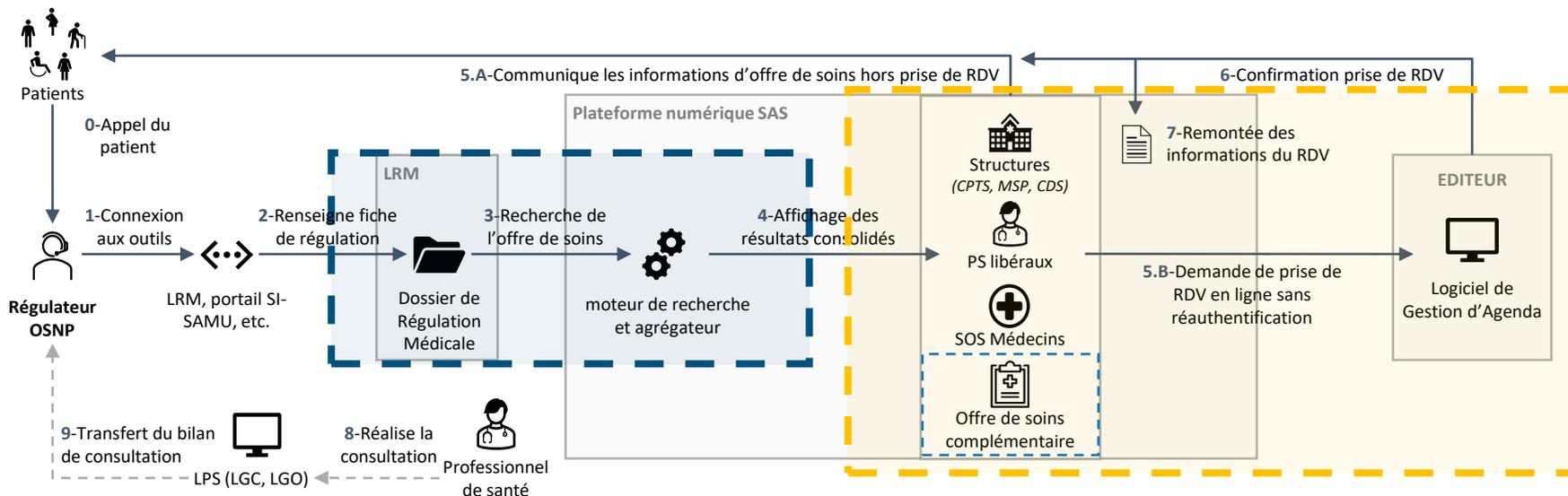
- Agréger les créneaux de disponibilités des professionnels de santé et des structures au sein de la plateforme numérique SAS
- Agréger l'offre de soins complémentaire
1^{er} jalon : éditeurs type place de marché

PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LE COMPTE DU PATIENT

- Réaliser une demande de prise de RDV pour le patient dans les solutions logicielles éditeurs **sans avoir à se réauthentifier**
- Remonter les informations du RDV dans la plateforme numérique SAS

RECHERCHE CONTEXTUALISÉE

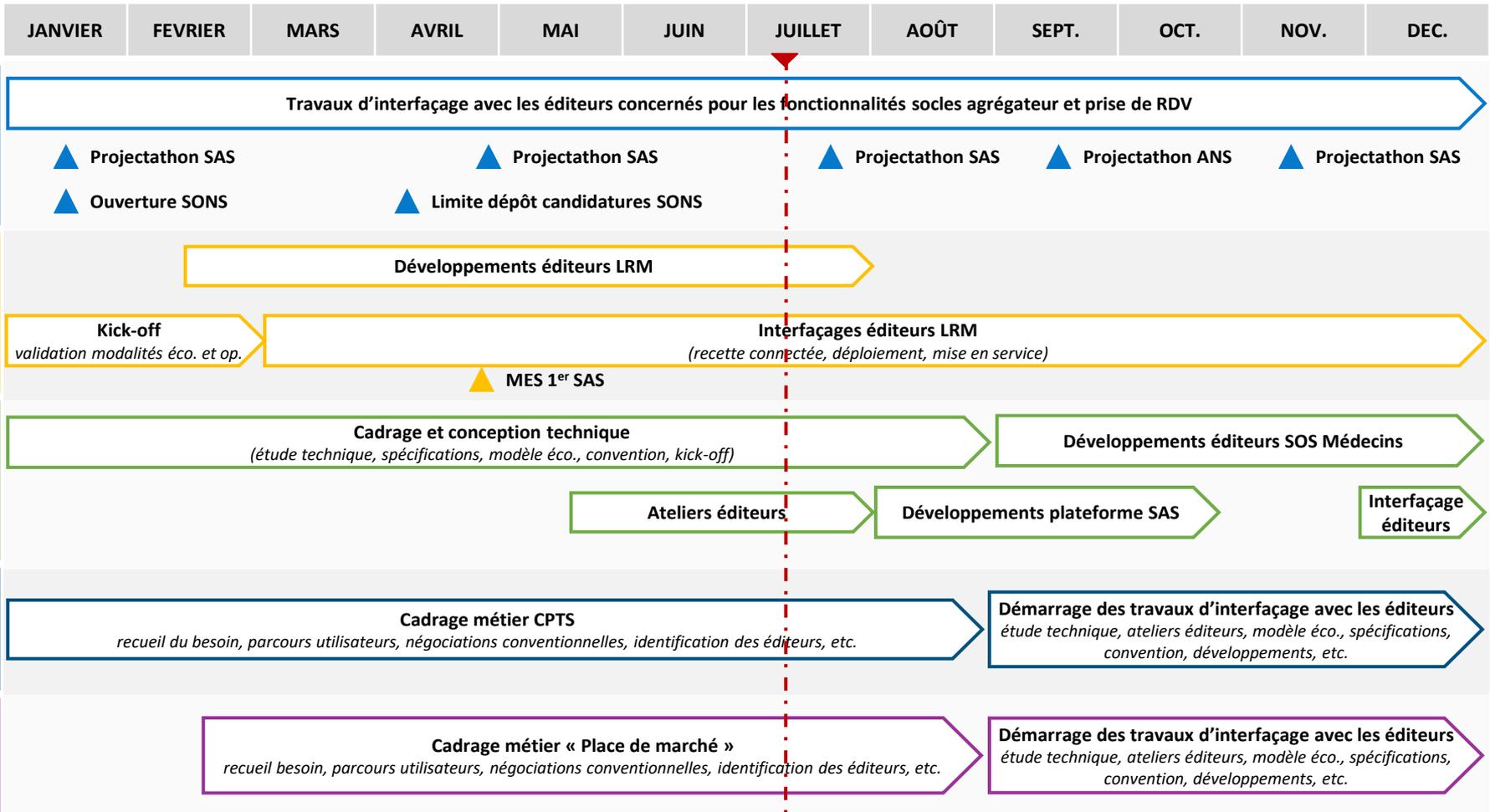
- Limiter le nombre d'authentifications entre les solutions logicielles
- Limiter la ressaisie des données pour lancer une recherche d'offre de soins





FOCUS INTEROPÉRABILITÉ SUR LES ENJEUX 2023

L'année 2023 est consacrée d'une part à l'**ouverture des fonctionnalités socles** (agrégation de créneaux et prise de rendez-vous) pour le cas d'usage PS participant à titre individuel et d'autre part à l'**accélération de la mise en place des autres cas d'usage** identifiés (fluidification du parcours avec le LRM, offre de soins SOS Médecins, structures et étude sur celle complémentaire en mode place de marché)





Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles à l'ensemble des éditeurs

Travaux sur les autres fonctionnalités prioritaires

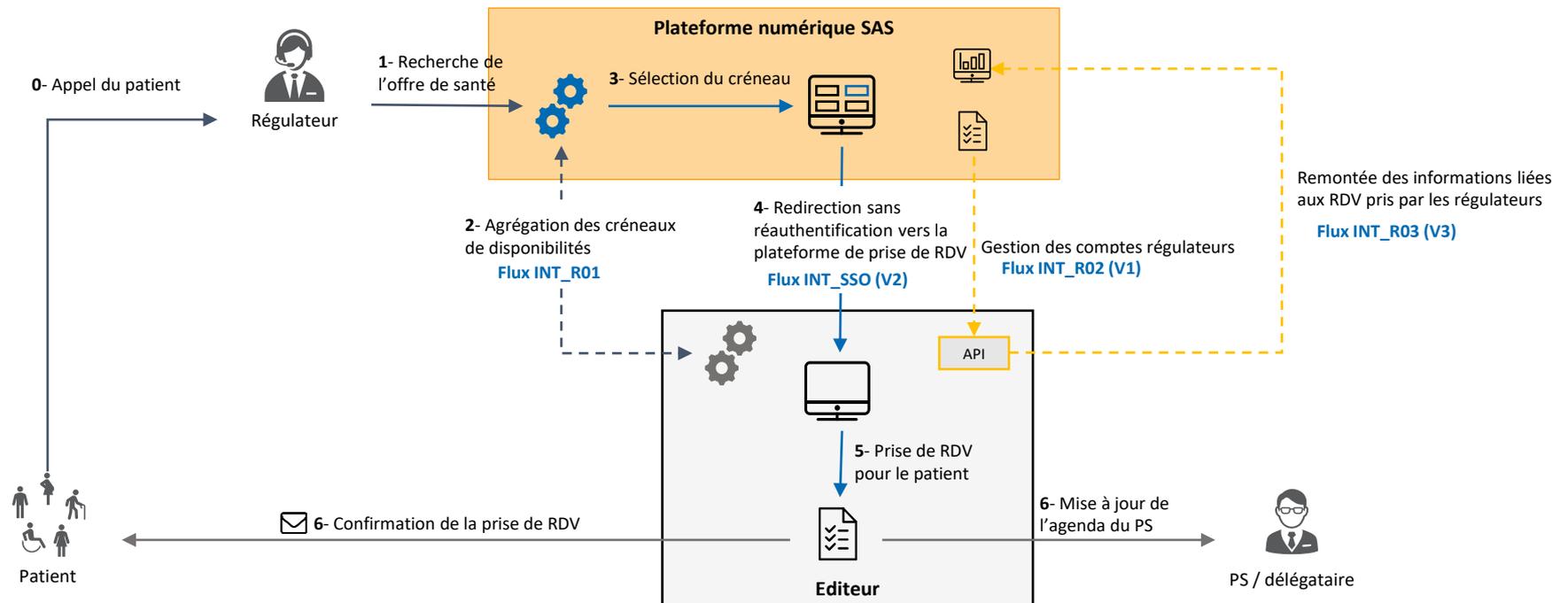
Synthèse



SCHÉMA DE PRINCIPE DES FONCTIONNALITÉS SOCLES – AGRÉGATEUR ET PRISE DE RDV

Après avoir **agrégé les créneaux de disponibilités** suite à une recherche d'offre de santé, le régulateur sélectionne un créneau et est **redirigé vers la plateforme de prise de RDV éditeur sans avoir à se réauthentifier**. Dans la solution éditeur, le régulateur va pouvoir ensuite **prendre RDV pour le compte du patient**.

Une fois le RDV pris, les **données liées aux RDV sont transmises** à la plateforme numérique SAS.





STATUT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'INTERFAÇAGES – PS LIBÉRAUX À TITRE INDIVIDUEL

Ouverture des fonctionnalités socles à l'ensemble des éditeurs pour le cas d'usage PS libéraux participant à titre individuel :

- Agrégation de créneaux de disponibilités : **40 éditeurs** ont engagé les travaux dont **14** sont en service
- Prise de RDV : **12 éditeurs** ont engagé les travaux dont **3** sont en service

40

AGRÉGATION DE CRÉNEAUX DE DISPONIBILITÉS

Prise de contact

3

- Mipih
- Alta-Strada
- Perfactive

Atelier de cadrage

3

- Consultaway
- Wareld
- Opta

Kick-off

6

- Agenda en ligne
- MBT
- MQM
- Bealy
- LogicielNet
- Alphath

Développements

9

- Accueil Pro
- Clikodoc
- GPS Santé
- H24CARE
- Qare
- Simply Med
- i-agenda
- Doctodispo
- Flexivac

Recette connectée

5

- Ubiclic
- Divoluci
- Lemédecin.fr
- Callibri
- Made for Med

Mise en service

14

- 48H Chrono
- Clickdoc
- CPTS Rendez vous
- Doctolib
- Keldoc
- MAIIA
- Maincare
- Medaviz
- Médunion Urgences
- MonMédecin.org
- Agenda 5
- Anamnèse
- SMS In Situ
- Urgences Chrono

12

PRISE DE RDV (FLUX V1, V2 ET V3)

Prise de contact

0

Atelier de cadrage

0

Kick-off

0

Développements

4

- MAIIA
- Urgences Chrono
- CPTS Rendez vous
- Agenda 5
- Keldoc (V3)

Recette connectée

5

- 48H Chrono
- Clickdoc
- Medaviz
- Anamnèse
- SMS In Situ
- MonMédecin.org (V3)

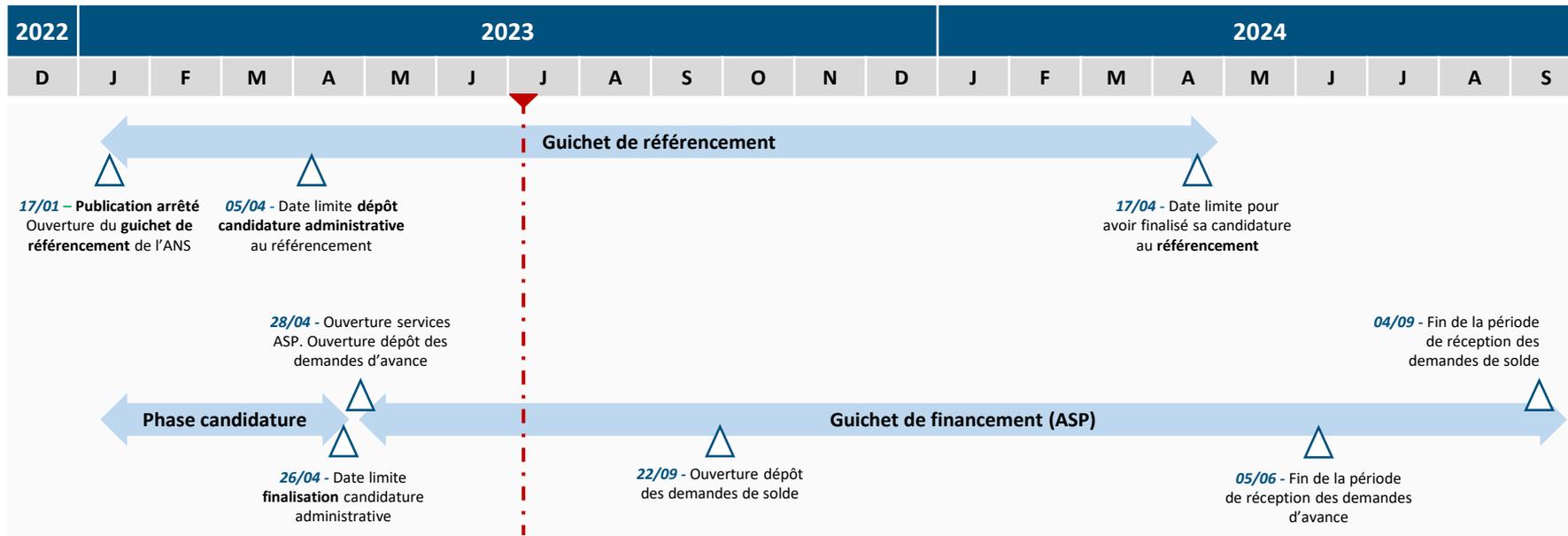
Mise en service

3

- Doctolib (V1)
- Keldoc (V1/V2)
- MonMédecin.org (V1/V2)



FINANCEMENT SÉCUR SONS – CALENDRIER



Statut des candidatures

31 éditeurs candidats pour le référencement (36 ayant initialement déposé leur candidature administrative avant le 05/04)

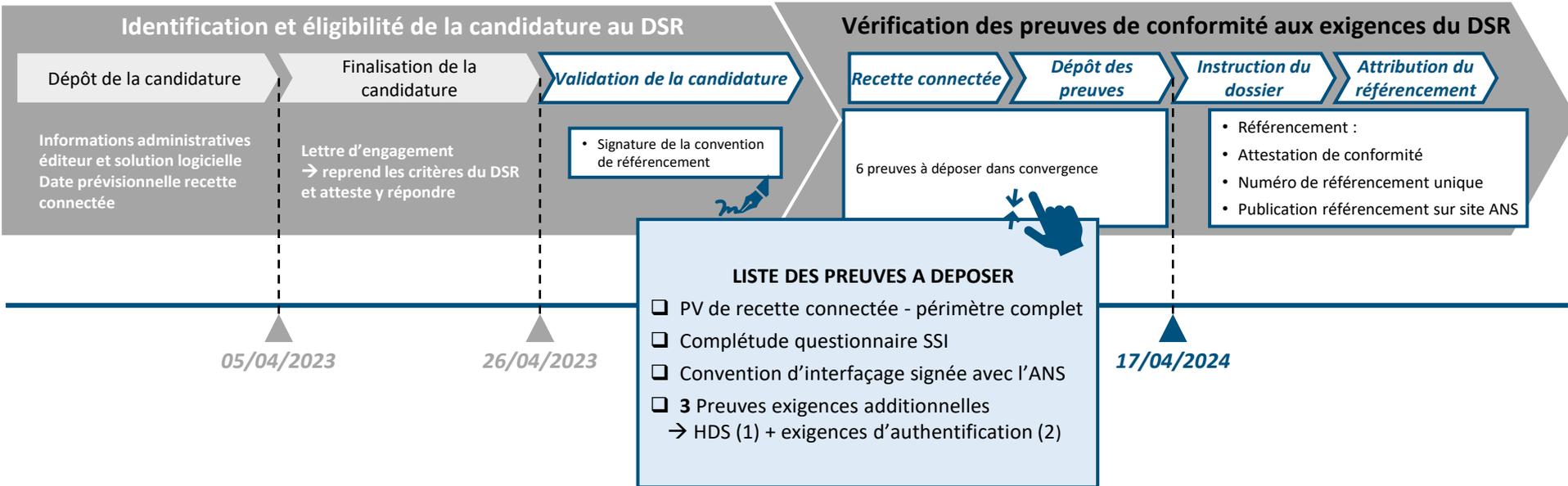
La liste des candidats est publiée [sur le portail industriel](#) de l'ANS. Cette page sera mise à jour régulièrement



Le prochain jalon est le **17/04/2024 à 14h** : date limite de dépôt des preuves pour finaliser sa candidature au référencement

FINANCEMENT SÉCUR SONS – FOCUS PROCESSUS RÉFÉRENCIEMENT

L'ensemble des travaux d'interfaçage – **périmètre complet** – devront être réalisés avant le **17/04/2024** pour être éligible au référencement SONS, cf. détail des preuves ci-dessous. **L'absence de référencement induit l'absence de financement.**



Versement des financements (suite à l'attribution du référencement)

Demande d'enrôlement

Validation de l'enrôlement

Demande paiement d'avance

Demande paiement solde

Documents demande d'avance :

- Formulaire de demande d'avance
- PV de mise en service (MES)
- Déclaration sur l'honneur attestant de
 - Production du(des) document(s) de formation (régulateurs)
 - Fourniture des éléments de communication (effecteurs)
 - Fourniture CGUs notifiant aux effecteurs la transmission des créneaux à la PTF

Documents demande solde :

- Formulaire de demande de solde
- PV de vérification de service régulier (VSR)
- Coordonnées / formulaire de contact de support ou lien vers la plateforme de support



PROJECTATHON SAS

Objectifs

- **Accélérer le développement** de l'interface avec la plateforme numérique SAS
- **Tester sa conformité** aux spécifications du projet SAS
- **Tester l'interopérabilité** de son système avec la plateforme numérique SAS



Public et cas d'usages concernés

Editeurs de **solutions d'agenda avec module de prise de rendez-vous** à destination des professionnels de santé participant à titre individuel, quel que soit le statut d'avancement des travaux sur les cas d'usage :

- Agrégation de créneaux de disponibilités
- Gestion des comptes régulateurs
- Récupération des infos relatives aux RDV

Avantages du Projectathon SAS

- **Amélioration de la qualité des développements** avec la réduction du nombre d'anomalies rencontrées lors des recettes connectées
- **Réduction des délais de recette connectée** pour les travaux agrégateur et prise de rendez-vous menées suite au Projectathon
- **Réduction du délai** entre l'enchaînement des travaux agrégateur et prise de RDV

Prochain Projectathon SAS : les 11 et 12 juillet 2023

Comment s'inscrire ?

Jusqu'au 03/07/2023, en répondant au [formulaire d'inscription](#), en indiquant :

- Votre participation à l'événement (O/N)
- Votre positionnement sur le(s) cas d'usage à tester
- La liste des mails des participants

Retours d'expérience des précédentes éditions

- **14 éditeurs** inscrits sur les deux précédentes éditions
- **75 % des scénarios validés** sur l'agrégation de créneaux
- **1^{ère} mise en condition réelle** du flux récupération des infos relatives au RDV (RDV V3)

- Des **prises de contact** avec des nouveaux éditeurs en marge
- **85 % des scénarios validés** sur la prise de RDV
- Des **échanges inter-éditeurs** à encourager



PROJECTATHON SAS

Un événement rendu récurrent

- Suite à l'impact positif des précédentes éditions du Projectathon, une **récence** est mise en place.
- L'évènement se tient en **distanciel**, tous les **3 à 4 mois**, sous réserve de **2 participations confirmées** minimum.



Projectathon ANS – septembre 2023

Sessions de travail permettant aux éditeurs de réaliser des **tests d'interopérabilité** et de tester leurs solutions en **situation réelle** (tests de bout en bout entre éditeurs) sur les **volets du cadre d'interopérabilité des SIS (CI-SIS)** et certains projets de l'agence

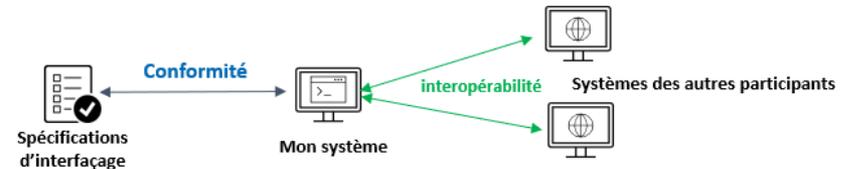


Intérêts pour les industriels

- **Tester la conformité de vos solutions** par rapport aux spécifications du CI-SIS
- Faire remonter auprès des équipes de l'ANS les **corrections/évolutions** à envisager,
- Rencontrer et tester sa solution avec ses **pairs** en amont du déploiement
- **Rencontrer les équipes** d'interopérabilité, travailler ensemble



HL7 CDA



Les liens utiles

- Le [formulaire](#) d'inscription
- Rejoindre le [Slack](#) de l'évènement
- [Webinaire](#) du jeudi 6 juillet juin à 14h
- [Programme de la semaine européenne de la e-santé](#)



Vos remarques – vos questions ?



Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles à l'ensemble des éditeurs

Travaux sur les autres fonctionnalités priorisées

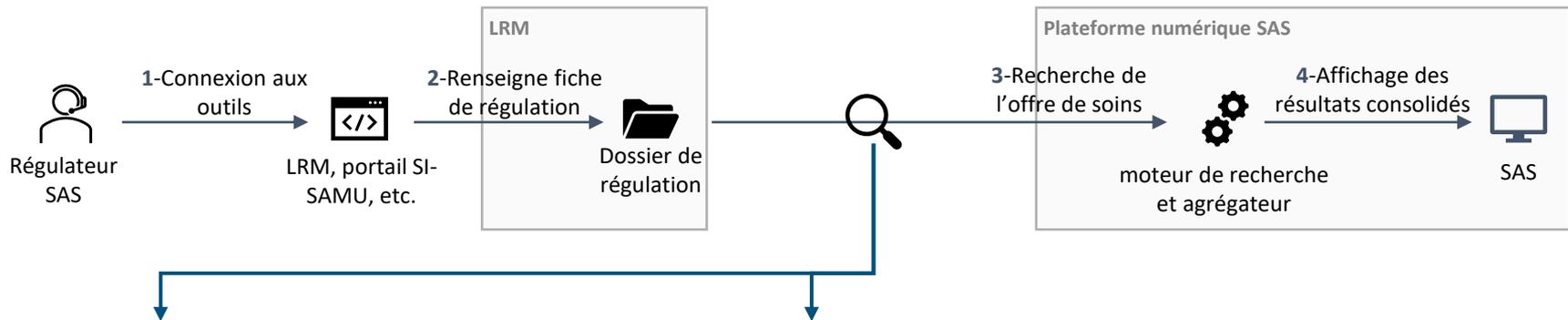
Synthèse



LRM – PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Dans l'optique de **fluidifier le parcours régulateur** et en adéquation avec les objectifs et la trajectoire de la plateforme, les deux fonctionnalités suivantes ont été priorisées suite à une analyse métier et au recueil du besoin auprès des utilisateurs finaux :

- ✓ **Limiter le nombre d'authentification** entre les solutions LRM et la plateforme numérique SAS
- ✓ **Limiter la ressaisie des données** d'une solution à l'autre pour **lancer une recherche d'offre de soins**



Fonctionnalité SSO

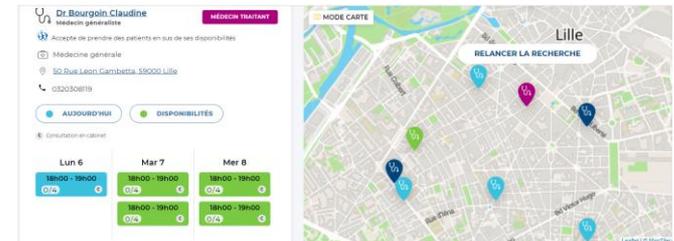
- Accompagnement des régulateurs à l'adoption de Pro Santé Connect
- Suite à l'analyse des différentes options techniques possibles pour la mise en place d'un SSO, l'orientation retenue est l'inscription des travaux dans la **trajectoire d'implémentation avec ProSanté Connect**

Fonctionnalité recherche contextualisée

Les paramètres communiqués par le LRM dans la recherche contextualisée sont :

- adresse du patient
- médecin traitant du patient
- spécialité médicale recherchée

Si l'information **médecin traitant** du patient est transmise, le régulateur retrouve la fiche d'information de celui-ci **mise en avant** sur la page de résultats

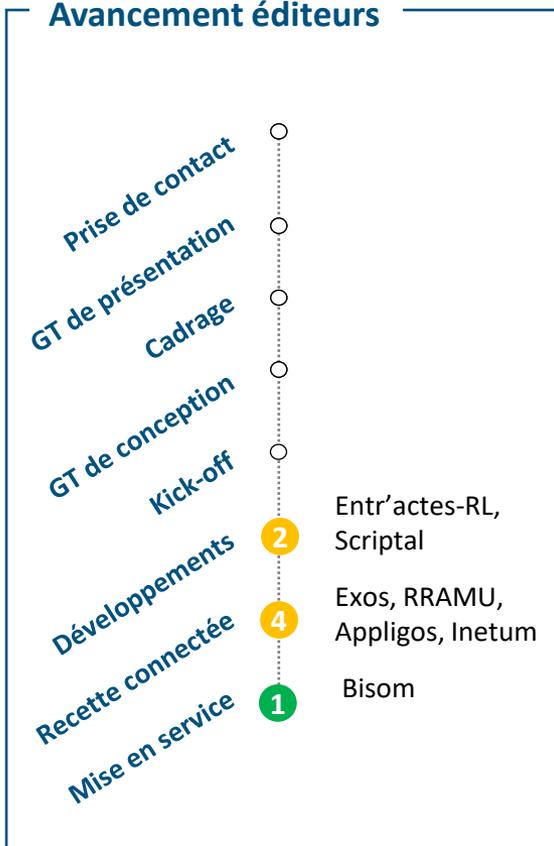




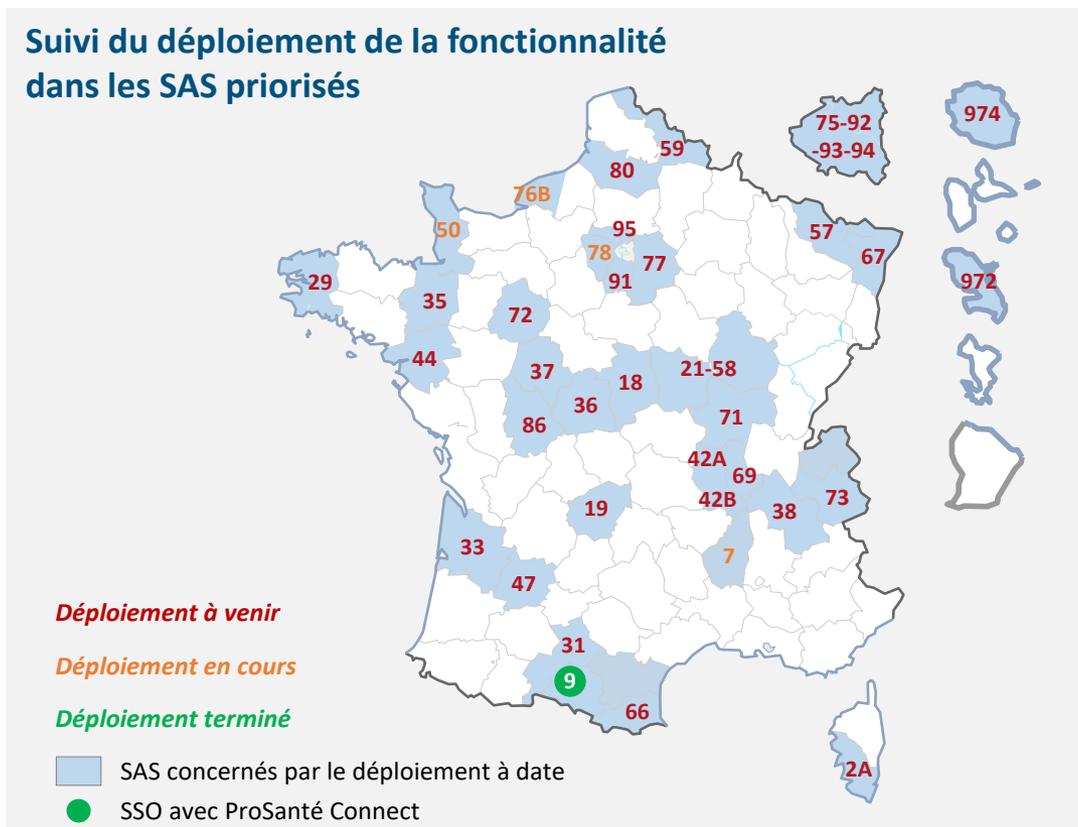
LRM – STATUT D'AVANCEMENT

Les informations transmises par le LRM à la plateforme numérique SAS permettent de **lancer en un clic une recherche d'offre de soins** dans le but de **fluidifier le parcours du régulateur**.

Avancement éditeurs



Suivi du déploiement de la fonctionnalité dans les SAS priorités



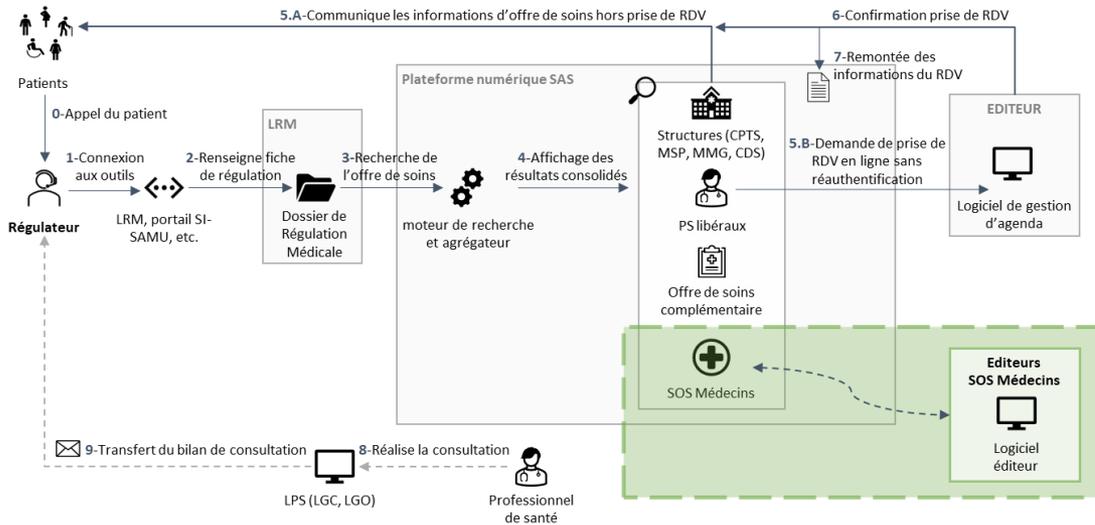
Prochaines étapes

- Accompagnement des développements éditeurs
- Recette connectée et mise en service
- Suivi du déploiement

SOS MÉDECINS – TRAVAUX D'INTERFAÇAGE AVEC LES ÉDITEURS

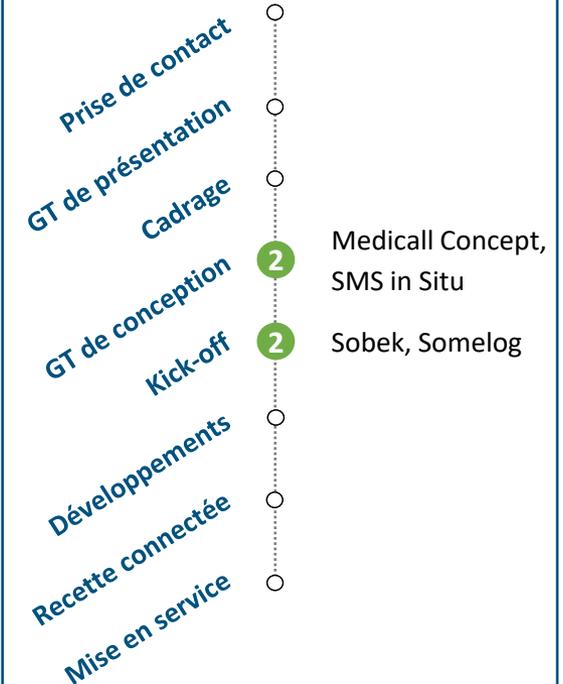
Suite à la **définition des modalités de participation** des associations SOS Médecins au dispositif SAS ainsi qu'à la **validation des différents parcours utilisateurs**, les travaux d'interfaçage ont été lancés avec les éditeurs et couvrent le périmètre suivant :

- Agrégation des créneaux de disponibilités
- Demande de prise de RDV par le régulateur pour le compte du patient
- Remontée des informations du RDV



Représentation d'un point fixe de garde dans la plateforme numérique SAS

Avancement éditeurs



Prochaines étapes

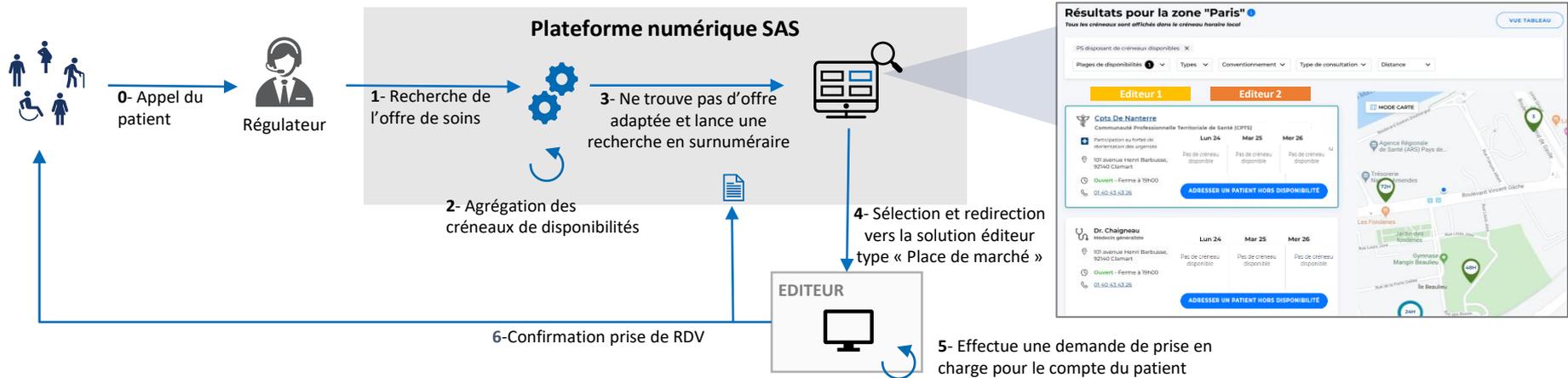
- Finalisation de la rédaction des spécifications d'interopérabilité pour chacun des flux
- Planification des travaux et modalités d'implémentation
- Lancement de la phase de kick-off des travaux d'interfaçage avec les éditeurs



INTÉGRATION DES ÉDITEURS EN MODE PLACE DE MARCHÉ

Lors d'une recherche dans la plateforme numérique SAS, dans le cas où le régulateur ne trouve pas d'offre de soins adaptée pour le patient, il a la possibilité d'effectuer une **recherche d'offre de soins complémentaires**, dite **en surnuméraire** incluant :

- Les dispositifs acceptants de prendre en charge des patients **en sus des disponibilités**
- Lien de redirection vers les solutions éditeurs offrant un **service type « Place de marché »** (modalités en cours de définition)



Définition des modalités de participation

Un PS peut participer au SAS via une solution de type « Place de Marché » et percevoir la **majoration de 15€** pour les **effectifs de soins réalisés suite à régulation du SAS**, à condition que les prérequis suivants soient atteints :

- Avoir sa **solution logicielle éditeur interfacée** avec la plateforme numérique SAS
- **Remontée des informations du RDV** à la plateforme numérique SAS

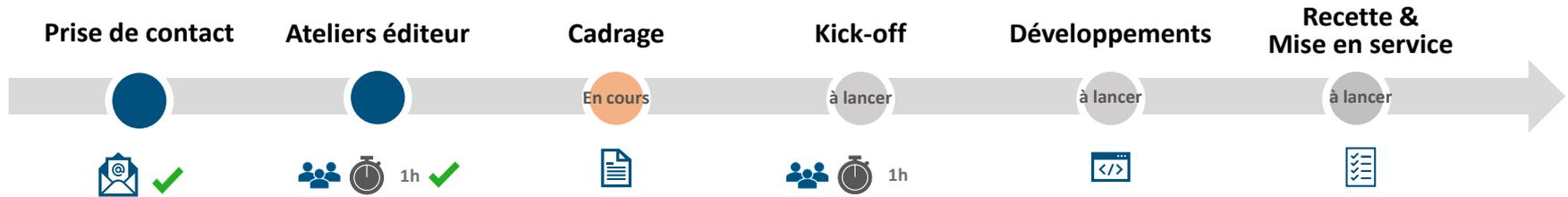
A noter que la **seule participation via une solution type Place de marché ne donne pas accès au forfait de 1400€** (indicateur 8). Pour que le PS puisse en bénéficier, il doit également remplir l'une des deux conditions suivantes qu'il aura déclarée dans ses modalités de participation :

- Avoir sa **solution logicielle d'agenda interfacée** avec la plateforme numérique SAS et **ne pas refuser la remontée des créneaux de disponibilités**
- Avoir **renseigné à minima 2h de disponibilités par semaine** dans l'agenda SAS



INTÉGRATION DES ÉDITEURS EN MODE PLACE DE MARCHÉ – STATUT D'AVANCEMENT

DÉMARCHE DE TRAVAIL



PHASES	OBJECTIFS	STATUT
Prise de contact	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des éditeurs concernés par le cas d'usage 	Réalisé
Ateliers éditeur	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des solutions logicielles et de la plateforme numérique SAS • Présentation du cas d'usage et temps d'échange sur les fonctionnalités identifiées 	Réalisé
Cadrage	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des spécificités à prendre en considération • Validation de la trajectoire et de la démarche de travail 	En cours
Kick-off	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des modalités d'implémentation avec les éditeurs • Planification des travaux et définition des modalités de financement 	A lancer
Développements	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des développements éditeur 	A lancer
Recette & Mise en service	<ul style="list-style-type: none"> • Recette connectée et mise en service de l'interface • Support et MCO 	A lancer

Objectifs

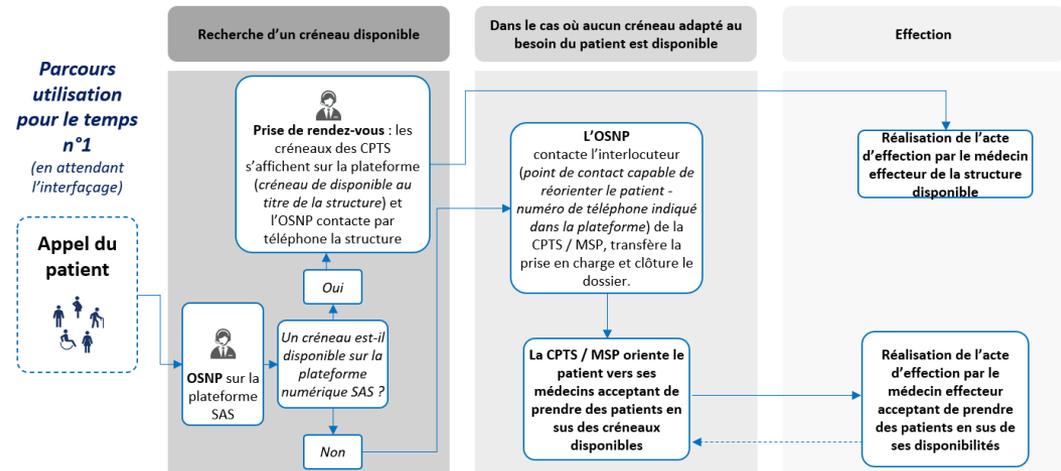
- Accélérer le développement de l'interfaçage avec les outils des CPTS ;
- Permettre aux CPTS de mettre en visibilité des créneaux « structures » ;

Avantages

- Permettre aux structures CPTS d'organiser les créneaux « structure » des médecins membres qui les font remonter ;
- Augmenter l'offre d'effectation disponible ;
- Répondre à une demande majeure des acteurs pour qui la mise en visibilité de créneaux via la CPTS donne du sens à leur participation au SAS ;

Enjeux

- Préciser les circuits de participation pour les professionnels de santé membres d'une CPTS :
 - S'inscrire à titre individuel (dans tous les cas) ;
 - S'inscrire à titre individuel et ne faire remonter que ses créneaux individuels (dans le respect du seuil minimal prévu par PS) ;
 - S'inscrire à titre individuel et ne faire remonter que des créneaux CPTS (dans le respect du seuil minimal prévu par PS) ;
 - S'inscrire à titre individuel et faire remonter des créneaux individuels et des créneaux CPTS (dans le respect du seuil minimal prévu par PS) ;
- Accélérer les travaux de flux retours pour les outils CPTS : l'absence d'identification des médecins des CPTS participant au SAS pourrait bloquer leur accès à la rémunération (CNAM)





Vos remarques – vos questions ?



Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles à l'ensemble des éditeurs

Travaux sur les autres fonctionnalités prioritaires

Synthèse



SYNTHÈSE – PROCHAINES ÉTAPES

Pour toute question concernant les travaux d'interfaçage en cours, ou pour les éditeurs qui souhaiteraient vérifier leur éligibilité à l'un des cas d'usage, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante :

sas-contact-editeur@esante.gouv.fr

Mise en visibilité de l'offre de soins

PS libéraux à titre individuel, SOS Médecins, structures (CPTS, MSP, CDS)

AGRÉGATION DE L'OFFRE DE SOINS

- Agréger les créneaux de disponibilités des professionnels de santé et des structures au sein de la plateforme numérique SAS
- Agréger l'offre de soins complémentaire
1^{er} jalon : éditeurs type place de marché

PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LE COMPTE DU PATIENT

- Réaliser une demande de prise de RDV pour le patient dans les solutions logicielles éditeurs **sans avoir à se réauthentifier**
- Remonter les informations du RDV dans la plateforme numérique SAS

Fluidification du parcours régulateur

LRM/PTF SAS

RECHERCHE CONTEXTUALISÉE

- Limiter le nombre d'authentifications entre les solutions logicielles
- Limiter la ressaisie des données pour lancer une recherche d'offre de soins

PROCHAINES ÉTAPES

PS libéraux à titre individuel

- Projectathon SAS les 11 et 12 juillet
- Interfaçage des éditeurs éligibles au cas d'usage (agrégateur et prise de RDV)

SOS Médecins

- Élaboration des spécifications d'interfaçage
- Planification du lancement des travaux avec les éditeurs

Place de marché

- Validation de la trajectoire et lancement des travaux d'interfaçage

CPTS

- Poursuite des travaux de cadrage avec le métier

PROCHAINES ÉTAPES

LRM

- Accompagnement des développements éditeurs
- Conduite de la phase de recette connectée
- Suivi du déploiement de la fonctionnalité dans les SAS

Nous proposons de tenir le **prochain comité éditeurs le 19 octobre 2023 de 11h à 13h en présentiel à Parisanté Campus**

Bien entendu, un lien audio-visuel sera également disponible. Nous vous tenons rapidement informés



Vos contacts



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Contact métier
DGOS

dgos-sas@sante.gouv.fr



AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

Contact opérationnel
ANS

sas-contact-editeur@esante.gouv.fr



MERCI !

Merci de votre participation !



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS

